

## PRODUCTIONS FOURRAGÈRES 2023

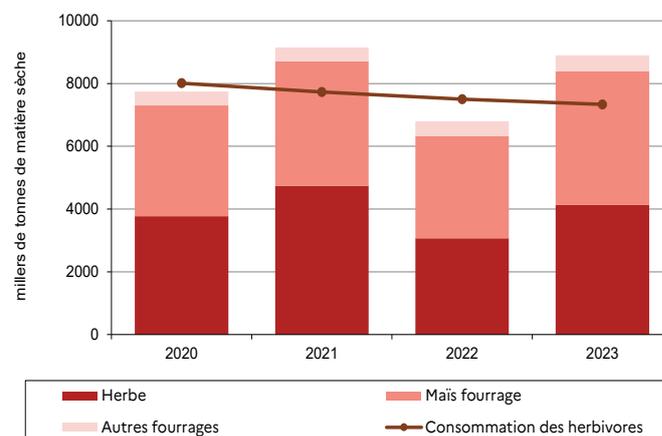
# Une bonne année pour les prairies et le maïs

En 2023, la production de fourrages est importante en Bretagne. Elle permet largement de satisfaire les besoins des herbivores, après une année 2022 marquée par la sécheresse. L'herbe pousse correctement grâce à des pluies au-dessus des normales et des températures élevées, en particulier au printemps. La chaleur favorise également la production de maïs fourrage. Les températures élevées en juin permettent ainsi de rattraper le retard pris dans les semis à cause du printemps humide. La forte hausse des rendements en herbe et en maïs fourrage fait plus que compenser la légère baisse des surfaces par rapport à 2022. Par ailleurs, les fourrages sont de bonne qualité.

### Les fourrages produits satisfont les besoins des herbivores

En 2023, la production fourragère d'herbe et maïs en Bretagne s'élève à 8,8 millions de tonnes de matière sèche (figure 1). La production fourragère bretonne dépasse de 13 % la production moyenne 2020-2022. Elle excède également de 31 % celle de 2022, qui était particulièrement décevante. Les fourrages produits permettent de satisfaire les besoins des herbivores de la région, estimés à 7,3 millions de tonnes de matière sèche en 2023 (figure 2, méthodologie). Ces besoins baissent par rapport à l'année précédente, car le nombre de bovins hors veaux, principaux consommateurs des fourrages, se réduit de 2,1 % par rapport à 2022, avec un recul de 3 % en vaches laitières.

Figure 1 – Production et consommation de fourrages en Bretagne



Source : Agreste, *Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2023)*

Figure 2 – Évolution des productions et des besoins fourragers en Bretagne

	Unité	2 020	2 021	2 022	2 023
Nombre d'UGB* herbivores (alimentation grossière**)	milliers d'UGB *	1 357	1 310	1 271	1 243
Vaches laitières (y c. réforme)	milliers de têtes	719	694	672	652
<b>Besoins fourragers des herbivores</b>	milliers de tonnes de matière sèche	<b>8 010</b>	<b>7 732</b>	<b>7 501</b>	<b>7 335</b>
<b>Production fourragère totale</b>		<b>7 654</b>	<b>9 057</b>	<b>6 716</b>	<b>8 795</b>
<i>dont : maïs fourrage</i>		3 534	3 969	3 249	4 267
<i>prairies temporaires</i>	milliers de tonnes de matière sèche	1 896	2 255	1 410	1 899
<i>prairies permanentes</i>		1 784	2 392	1 581	2 130
<i>autres fourrages</i>		439	442	476	499
Rendement maïs fourrage		12,1	14,2	10,9	14,5
Rendement prairies temporaires	tonnes de matière sèche / hectare	7,0	8,7	5,6	7,7
Rendement prairies permanentes		4,5	6,2	4,1	5,7

\* UGB (unité gros bétail) : unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes

\*\* alimentation grossière (UGBAG) = unité utilisée pour agréger les herbivores qui consomment effectivement des herbes et fourrages par opposition avec l'UGB alimentation totale (UGBAT), qui intègre la consommation d'aliments concentrés. Par exemple, un veau de moins de 4 mois qui ne consomme pas de fourrage vaut 0 UGBAG contre 0,6 UGBAT.

Source : Agreste, *Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2023)*

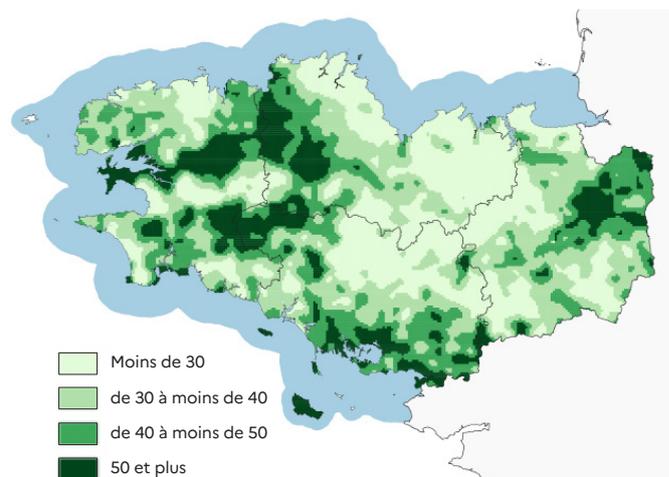
## Une année chaude et pluvieuse favorable aux fourrages

Les conditions météorologiques de 2023 favorisent la **production d’herbe et de maïs fourrage** en Bretagne. La température moyenne de 2023 dépasse les normales 1991-2020 de 1,3 °C, comme en 2022. Les températures mensuelles se révèlent supérieures aux normales toute l’année. Celles de juillet et août en sont proches, mais le mois de septembre est le plus chaud jamais enregistré. Les **précipitations** dépassent de 3,7% les normales, après une année 2022 très déficitaire en pluies. Il pleut toutefois moins que la moyenne au premier semestre, en dépit d’un mois de mars très pluvieux. Au second semestre, les précipitations dépassent les normales, excepté en septembre et décembre. Les niveaux des **nappes d’eau** souterraines bretonnes relevés fin novembre sont majoritairement au-dessus des normales. Les niveaux les moins hauts s’observent dans les Côtes-d’Armor et à l’ouest de l’Ille-et-Vilaine.

## L’herbe pousse de manière satisfaisante

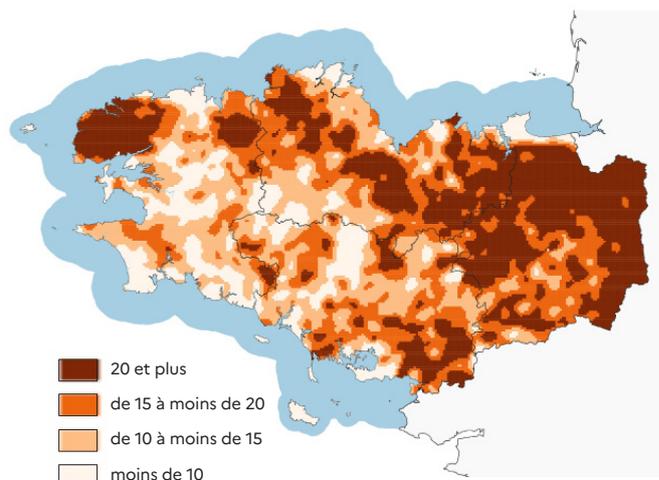
La production des prairies (4,1 millions de tonnes de matière sèche) dépasse de 7% la moyenne 2020-2022. Elle s’accroît de 34% par rapport à celle de 2022, qui avait été affectée par la sécheresse et la canicule. La production des prairies en 2023 augmente grâce à la progression du rendement et malgré le recul des surfaces. Le rendement global des prairies bretonnes est en effet supérieur de 12% au rendement moyen 2020-2022 et de 38% à celui de 2022. La hausse des rendements concerne aussi bien les prairies permanentes que les prairies temporaires (**définitions**). Comparés aux rendements de référence 1989-2018, le rendement global des prairies en Bretagne augmente de 5%. Il s’accroît de 10% dans le Morbihan, de 5% dans le Finistère et dans les Côtes-d’Armor, tandis qu’il est stable en Ille-et-Vilaine (**méthodologie**). Les surfaces se réduisent de 2,2% en un an et de 4,6% comparées à la surface moyenne 2020-2022. En 2023, la surface globale des prairies représente 38% de la surface agricole utilisée (SAU) de la région (**figure 3**). Les surfaces des prairies permanentes comme celles des prairies temporaires tendent à baisser depuis 2020. En 2023, les prairies permanentes occupent 59% de la surface totale en prairies en Bretagne, tandis que celle des prairies temporaires est de 39%. Les prairies artificielles occupent le reste.

Figure 3 – Part du fourrage\* hors maïs dans la surface agricole utilisée en 2022 (en %)



\*légumineuses fourragères, fourrages, surfaces herbacées temporaires et prairies ou pâturages permanents  
Grille de 1 km<sup>2</sup> - rayon de lissage 5 km  
Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2022

Figure 4 – Part du maïs fourrage dans la surface agricole utilisée en 2022 (en %)



Grille de 1 km<sup>2</sup> - rayon de lissage 5 km  
Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2022

## Un bon bilan en maïs fourrage

La production bretonne de **maïs fourrage** en 2023 s’élève à 4,3 millions de tonnes de matière sèche et excède de 19% la moyenne 2020-2022. Elle augmente de 31% par rapport à celle de 2022, qui était particulièrement faible. Comme pour les prairies, la production de maïs fourrage s’accroît car les rendements s’améliorent. Avec 14,5 tonnes de matière sèche à l’hectare, **le rendement** régional progresse de 17% comparé au rendement moyen 2020-2022 et de 33% comparé à 2022. C’est en

Ille-et-Vilaine que le rendement augmente le plus et dans le Finistère qu'il augmente le moins. **La surface** bretonne en maïs fourrage diminue de 1,3% entre 2022 et 2023, dans un contexte de baisse du cheptel de bovins. En 2023, la surface

globale du maïs (grain et fourrage) représente 26% de la surface agricole utilisée (SAU) de la région. Pour le seul maïs fourrage, la part dans la SAU est de 18% (**figure 4**).

## Encadré 1 - Le printemps favorise les prairies mais retarde les semis de maïs

**La pousse de l'herbe au printemps** est satisfaisante dans la région. Le rendement de printemps des prairies bretonnes est en effet supérieur de 8,6% au rendement moyen 1989-2018 qui sert de référence. La pousse globale de l'herbe dépasse la norme de printemps dans les quatre départements, en particulier dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine, grâce à des pluies soutenues de mi-mars à mi-mai. Au début du printemps, la pousse cumulée des prairies permanentes bretonnes dépasse de 15% la normale. Les conditions sont idéales pour le pâturage et pour réaliser des fauches de qualité. En mai, l'herbe pousse régulièrement grâce à l'alternance entre périodes humides et ensoleillées avec des températures proches des normales. Les conditions sont très favorables au pâturage et l'herbe est de bonne qualité. La météo est également idéale pour réaliser les fauches et permet des récoltes précoces en foin. Le temps ensoleillé et les vents de nord-est persistants jusque mi-juin dessèchent ensuite les sols et font ralentir la pousse. Les fauches d'herbe sont cependant facilitées. Par la suite, **le rendement d'été et d'automne des prairies** diminue de 2,5% au niveau régional par rapport à la norme. Il se dégrade dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine, tandis que la pousse reste satisfaisante dans le Finistère et le Morbihan. Les pluies et les températures fraîches de juillet favorisent la repousse estivale. Les conditions sont alors particulièrement propices au pâturage. Puis l'excès de chaleur début septembre ralentit la croissance de l'herbe en zones intermédiaire et sèche, alors qu'un niveau correct se maintient en zone humide. En octobre et novembre, les précipitations supérieures à la moyenne favorisent à nouveau la production des prairies. Mais le pâturage est stoppé à partir de la mi-octobre dans une majorité des exploitations, les pluies conséquentes ayant dégradé la portance des sols.

**La récolte de maïs en 2023** s'achève avec de bons rendements, allant de 13,5 tonnes de matière sèche dans le Morbihan à 15,2 tonnes en Ille-et-Vilaine, malgré une campagne de semis débutée timidement. Les maïs sont globalement de bonne qualité, grâce au bon remplissage des grains. Ils sont exceptionnellement riches en amidon, et donc en énergie. Cependant, leur forte teneur en matière sèche à la récolte (35,9% en Bretagne) rend leurs fibres plus difficiles à digérer pour les animaux. Elle dépasse les recommandations situées entre 32% et 35%. La part des maïs récoltés à plus de 35% de matière sèche est la plus élevée dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine, tandis qu'elle est moins importante dans le Finistère. Les récoltes tardives, la bonne avancée en maturité des grains et le ratio épi/plante entière élevé expliquent notamment ce taux de matière sèche élevé. En 2023, les semis de maïs débutent fin avril, en retard de deux à trois semaines du fait des sols humides et du manque de chaleur. Le retard est rattrapé début mai. Par la suite, les épisodes pluvieux en deuxième quinzaine de mai ralentissent à nouveau les semis. Mi-mai, le vent de nord-est dessèche rapidement le sol en surface sur toute la région, ce qui permet de terminer les semis à la fin du mois. La croissance des plants démarre lentement. Les maïs rattrapent ensuite leur retard de croissance, grâce aux fortes chaleurs et aux quelques précipitations de mi-juin. Ils atteignent tous le stade « 6/8 feuilles visibles » à la fin du mois. L'été est ensuite favorable au maïs. Au 21 août, la totalité du maïs breton a atteint le stade de la floraison femelle, avec un retard d'une semaine comparativement à 2022, mais en phase avec la moyenne. Les chantiers d'ensilage commencent début septembre et s'achèvent durant la première quinzaine d'octobre.

## Encadré 2 - En France, une année mitigée pour les prairies, bonne pour le maïs

L'année 2023 est la 2<sup>e</sup> année la plus chaude jamais enregistrée en France métropolitaine (+1,3°C par rapport à la moyenne 1991-2020), à peine en dessous du record de température battu en 2022. La pluviométrie de la métropole est en revanche proche des normales : les fortes pluies de l'automne compensent quasiment la sécheresse des mois précédents. De fortes disparités géographiques apparaissent toutefois, avec un pourtour méditerranéen qui reçoit beaucoup moins de pluies que la normale, alors que l'Ouest en reçoit plus. Ces conditions météorologiques favorisent la **pousse de l'herbe** au printemps mais pas à l'été ni à l'automne. En 2023, les prairies atteignent un rendement proche de la moyenne 1989-2018 : -1,5% en moyenne sur l'année avec +6% pour les prairies de printemps et -18% pour les prairies d'été et d'automne. La sécheresse et la canicule diminuent la production des prairies pendant l'été, qui est le 4<sup>e</sup> le plus chaud en France. Durant l'automne, les fortes chaleurs et l'absence de pluie empêchent l'herbe de pousser à un rythme normal. Sur l'année, la pousse de l'herbe dépasse les rendements de référence dans le Nord-Ouest, notamment en Bretagne. Elle est bien inférieure dans la moitié sud du pays et en Bourgogne. Le bilan du **maïs fourrage** est bon en 2023, c'est vrai dans les principales régions productrices. Le rendement moyen atteint 13,8 tonnes de matière sèche à l'hectare, en augmentation de 29% par rapport au mauvais bilan 2022. Malgré un printemps frais et humide qui gêne les semis, la forte chaleur en juin compense en partie le retard pris à l'implantation. Pendant l'été, le retour des pluies à la floraison et l'absence de stress thermique favorisent le remplissage des grains.

### Définitions, méthodes

La production des **prairies** comprend les prairies permanentes, les prairies temporaires et les prairies artificielles. Les prairies permanentes ou surfaces toujours en herbe (STH) sont naturelles ou semées depuis six ans ou plus. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères, éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont exploitables en fauche et/ou en pâture. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange, pour une durée d'implantation de moins de cinq ans en moyenne. Elles sont généralement destinées à être fauchées.

Les **rendements des prairies** sont estimés en utilisant les informations issues du système **Isop - Informations et suivi objectif des prairies**. Ce système fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation. Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères, dont 10 en Bretagne. Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018. Depuis 2007, Isop intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte des événements climatiques plus localisés. Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'Inrae (Institut national de recherche pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement) et le SSP (service de la statistique et de la prospective) du ministère chargé de l'agriculture.

**Les besoins fourragers des herbivores** ont été calculés en considérant un besoin fourrager de 6,2 tonnes de matière sèche par unité gros bétail alimentation grossière (UGBAG), une vache laitière correspondant à 1,05 UGBAG, conformément à l'arrêté préfectoral du 29/03/2023 établissant le référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée pour la région Bretagne (annexes 8.1 et 8.3).



[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt de Bretagne  
Service régional de l'information statistique et  
économique  
15, avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9  
Mail : [srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)  
Tel : 02 99 28 22 30

Directeur : Michel Stoumboff  
Directrice de la publication : Claire Chevin  
Rédacteur en chef : Sébastien Samyn  
Rédactrice : Linda Deschamps  
Composition : Anne-Marie Geoffroy (Srise Normandie)  
Cartographie : Luc Goutard  
ISSN : 2739-7068  
© Agreste 2024